



Message de soutien

Chers collègues,

Comme vous tous, nous assistons désormais tant à la progression de la pandémie du coronavirus qu'aux mesures prises par le gouvernement pour enrayer cette propagation.

Les mesures d'interdiction (d'activité, de regroupement etc.), de limitation de déplacement et désormais de confinement se succèdent rapidement. Il vous appartient de les faire respecter dans des conditions que nous savons difficiles notamment avec des moyens humains eux-mêmes impactés par le covid-19.

Nous tenions à vous adresser dans le cadre de ce flash informatif tout notre soutien dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons et surtout à louer vos efforts comme ceux de tous les policiers engagés quotidiennement à vos côtés au service des concitoyens.

Sincèrement,

Olivier BOISTEAUX,
Président du SICP

Jean-Paul MEGRET et Mickaël TREHEN,
Secrétaires nationaux

Loi DUSSOPT & LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

La loi DUSSOPT du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a fait disparaître purement et simplement les CAP, ce qui nous avait légitimement fait craindre la disparition du rôle joué par la parité syndicale dans le dialogue social qui a toujours existé avec notre administration pour la gestion des mutations et des avancements.

En effet, alors que l'administration communiquait systématiquement aux syndicats représentatifs les listings de candidatures après chaque télégramme de mutation, un revirement a été tenté par le biais de l'élaboration de "lignes directrices de gestion" (en remplacement des règles de CAP), qui nous empêchaient de détenir ces informations pourtant cruciales pour un dialogue social transparent et efficace.

Le Secrétaire Général du MI essayait ainsi de laisser à l'administration les mains totalement libres, sans avoir de compte à rendre de ses choix, opérés en toute opacité.

Heureusement, avec l'appui de notre fédération CFE-CGC, nous avons travaillé d'arrache-pied dans le cadre de multiples échanges et travaux préparatoires au Comité Technique Ministériel du 12 mars 2020 pour amender le contenu de ces "lignes directrices" qui déterminent l'articulation du dialogue social dans le cadre des mouvements de mutation.

Bien que le secrétariat général du ministère de l'intérieur ait fait preuve d'un rigorisme zélé dans son approche de la déclinaison de cette loi à travers ces lignes directrices de gestion et après un bras de fer usant avec l'ensemble de la parité syndicale (qui a boycotté à plusieurs reprises les travaux préparatoires et le premier CTM prévus fin 2019), le résultat que nous escomptions a **enfin été entériné à l'occasion du CTM du 12 mars 2020.**

Nous pouvons dorénavant affirmer que les mouvements de mutation des commissaires de police continueront à être traités par l'administration comme cela se passait auparavant.

En effet, les syndicats du CCD disposeront des listings de candidatures et pourront reprendre leurs échanges traditionnels avec l'administration **pour défendre leurs mandats.**

Les CAP de mutation ont certes disparu mais l'action syndicale qui précédait ces CAP perdurera pour que chacun d'entre vous puisse continuer à être défendu !

DOSSIER RETRAITES

L'intersyndicale regroupant la parité représentative de l'ensemble des policiers actifs devait rencontrer nos ministres ce **mardi 17 mars** en présence de spécialistes mandatés par le secrétaire d'Etat à la réforme des retraites afin d'obtenir les éclaircissements attendus sur le futur sort des pensions des policiers (sur le retour de la notion des fonctions dangereuses pour le droit au départ anticipé, sur le devenir de l'écrêtement de la bonification du 1/5^{ème} etc.)

Dans le cadre de l'annulation de l'ensemble des réunions ministérielles programmées, **ce rendez-vous est reporté**, sans détermination d'une prochaine date de rencontre.

CAP DE COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Au même titre que les autres réunions institutionnelles (réunions préparatoires aux comités et commissions, CTM, CTRPN etc), **la prochaine -et dernière- CAP des membres du corps de conception et de direction**, à savoir celle d'avancement à l'échelon spécial de commissaire de police et au grade de commissaire général (ainsi que son échelon spé.), initialement programmée le 26 mars prochain, pourrait être reportée, sauf à être remplacée par une "CAP téléphonique" à l'issue des travaux préparatoires.

Nous vous tiendrons informés des suites pour ces tableaux d'avancement.

ENSP - RENCONTRE DES PROMOS

Le SICP s'est déplacé à l'ENSP, site de Saint Cyr au Mont d'Or bien sûr, afin d'être le 9 mars aux côtés des commissaires de la 70^{ème} promotion lors de leurs choix définitifs de postes de sortie et de présenter le 10 mars notre organisation à celles et ceux de la 71^{ème} promotion qui ont débuté leur scolarité en septembre dernier.

Matthieu VALET, secrétaire national adjoint, chargé des jeunes commissaires, était présent du 9 au 12 mars pour poursuivre les nombreux échanges avec nos jeunes collègues.

Nous tenions à leur adresser nos plus vifs remerciements pour l'accueil chaleureux qui nous fut réservé lors de ces journées !